



Horizon Loire – **Nantes**

53 logements du T1bis au T4

**Newsletter N°8**  
**Oct. – Déc. 2018**

Livraisons prévisionnelles : 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et 1<sup>er</sup> trimestre 2019

## > Vues sur la progression du chantier



1. Façade en cœur d'îlot, avec les coffres de rangements intégrés aux garde-corps
2. Enduit terminé sur la façade côté Loire
3. Coursive au 5<sup>ème</sup> étage
4. Vue sur Loire depuis le 5<sup>ème</sup> étage
5. Vue sur le cœur d'îlot depuis les coursives d'accès au Nord.





**7. et 8. Cuisines avant peinture et coulage des chapes**

**9. Chaudière Saunier Duval**

**10. Sanitaire suspendu et placard intégrant la chaudière dans un logement T3**

**11. Douche avec faïence PORCELANOSA gamme Opale (référence « Glass Blanco »)**

**12. Radiateur ACOVA dans une chambre**

**13. Bloc de prises dans chambre (Courant Fort, prise réseau RJ45 et antenne Radio / TV)**

**14. Pose de dalles sur plots sur les terrasses extérieures (carrelage PORCELANOSA 60x60 cm)**

## > Vues sur **votre agenda**

- La première Assemblée Générale de votre copropriété est prévue pour décembre 2018. Une convocation sera adressée par votre syndic provisoire, le cabinet LEFEUVRE, situé **2 rue de Rieux – 44018 Nantes**.
- Le gestionnaire de votre copropriété, M. FRIGUEL et son assistante, Mme LE GUEN seront joignables aux coordonnées suivantes : **Tel : 02 51 72 94 87 / [syndic7@cabinet-lefeuvre.com](mailto:syndic7@cabinet-lefeuvre.com)**

## > Focus technique : **Livraison et garanties**

Le point de départ des délais de garantie est la date de réception des travaux prononcée entre les entreprises et le Maître d'Ouvrage (le groupe GIBOIRE), acte par lequel celui-ci déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserve.

Cette date de réception de votre immeuble avec les entreprises est mentionnée dans le procès-verbal de livraison, ou vous est notifiée par le promoteur constructeur.

On distingue trois garanties de droit dont bénéficie l'acquéreur en VEFA :

### La Garantie de Parfait Achèvement : 1 an

Elle concerne les désordres constatés lors de la réception de l'immeuble, et ceux apparus au cours de l'année suivante. Elle est due par les entrepreneurs, auprès desquels le promoteur agit à votre demande.

### La Garantie de Bon Fonctionnement : 2 ans au moins

Elle porte sur les éléments d'équipement dissociables du corps de l'ouvrage, c'est-à-dire les éléments qui peuvent être démontés sans endommager la construction (stores, robinetteries...)

### La Garantie Décennale : 10 ans

Elle concerne :

- Les dommages qui portent atteinte à la solidité du bâtiment et aux éléments d'équipement qui ne peuvent pas être dissociés des éléments de fondation, d'ossature, de viabilité, de clos ou de couvert sans détériorer la construction (par exemple, les tuyaux d'alimentation de l'évier qui sont scellés dans le mur) ;
- Les dommages susceptibles de rendre le bâtiment impropre à sa destination (par exemple, des fissures infiltrantes qui laissent pénétrer l'eau ou l'air, un défaut d'étanchéité, un dysfonctionnement généralisé du chauffage...).

#### PRECISIONS :

- La garantie de bon fonctionnement et la garantie décennale concernent uniquement les vices cachés, c'est-à-dire les défauts de construction qui ne sont pas visibles au moment de la réception ou dont les conséquences ne se révèlent qu'au bout d'un certain temps ;
- Certains appareils fournis avec votre logement, par exemple les appareils électroménagers qui sont livrés dans une cuisine équipée, peuvent bénéficier d'une garantie supplémentaire donnée par le fournisseur ;
- Ces garanties ne s'appliquent pas aux dommages qui résultent uniquement de l'usure, du défaut d'entretien ou du mauvais usage de votre logement.

## > Vues sur **l'actualité du Groupe**

Partenaire depuis 2013 de Gilles LAMIRE, skipper du Multi 50 « La French Tech Rennes Saint-Malo », le Groupe GIBOIRE sera de nouveau à ses côtés pour l'édition 2018 de la Route du Rhum. Bon vent, Gilles !



### Le Groupe GIBOIRE, c'est :

**+ de 1 000**  
entreprises installées

**+ de 15 000** personnes logées  
chaque année par le Groupe

**95 ans**  
d'expérience

Pour aller plus loin - contacts commerciaux : [www.giboire.com](http://www.giboire.com)

Groupe GIBOIRE : 34, rue de Strasbourg – 44000 NANTES - 02 40 47 47 77 - [horizonloire@giboire.com](mailto:horizonloire@giboire.com)

Prochaine parution :

**Janvier 2019**

Documents et illustrations non contractuels, à caractère publicitaire.

Crédit Photos : Groupe GIBOIRE